



Aménagement de la Manse à Saint-Gilles à l'Île Bouchard au niveau de l'ancien Moulin de fausset

Les étés 2012 et 2013, Le syndicat de la Manse a réalisé des travaux d'aménagement de berges, du lit et de chutes d'eau sur la Manse dans le cœur de Saint-Gilles à l'Île Bouchard. Les chutes d'eau provoquaient le blocage des sédiments * et empêchaient les poissons de circuler librement pour effectuer leur cycle de vie **.

Cette opération s'inscrit dans une démarche globale d'amélioration de la qualité des eaux de la Manse et de ses affluents sur tout son bassin versant. Elle est issue d'un diagnostic précis, réalisé par à un cabinet spécialisé, qui a recensé toutes les chutes d'eau qui altèrent le bon fonctionnement de la Manse et de ses affluents.

Cet aménagement, qui répond aux exigences de la loi sur l'eau, est validé et financé par le syndicat de la Manse et la commune, ainsi que les partenaires ci-dessous.



^{*} les sédiments doivent descendre les cours d'eau pour éviter les phénomènes d'envasement/d'ensablement

^{**} certains poissons ont besoin de zones de reproduction spécifiques qui sont distants de leurs zones de vie habituelle. La rupture entre ces deux milieux condamne leur développement. A long terme, certaines espèces se raréfient



Ces poissons circulaient dans un bras secondaire alimenté manuellement par un ouvrage. Lorsque l'ouvrage est manœuvré, ce bras n'est plus alimenté en eau. Des poissons se retrouvent alors pris au piège. Ces photos, prises l'été 2012 (avant les travaux), montrent l'intérêt de répartir les eaux dans les différents bras le plus naturellement possible.



Pour réaliser les travaux d'aménagement de berges, du lit et de chutes d'eau, différents engins sont intervenus durant les travaux, pour l'abattage des peupliers (à gauche), l'apport de pierres issues de carrières (à droite).



Pour aménager les rives en pente douce, en lieu et place des anciennes planches, d'autres engins déposent de la terre et des pierres dures. Ces matériaux sont dispersés de manière très précise, selon la profondeur du ruisseau. Le fait de rétrécir ainsi le lit permet de rehausser le niveau d'eau.



Ce seuil était fermé par de nombreuses planches, jusqu'en haut de l'ouvrage. Ces planches, (y compris celles encore dans l'eau sur la photo de gauche), ont toutes été enlevées. Les murs de part et d'autres de l'ouvrage ont été nettoyés et rejointés après le dessouchage des arbres.

La pose de granulats*** étalés sur une centaine de mètres en aval a rehaussé le niveau d'eau afin de supprimer l'effet de la chute d'eau. Les poissons peuvent désormais remonter le ruisseau.

^{***} les granulats utilisés sont des cailloux de carrières. Ils servent à réaménager les cours d'eau d'une manière « naturelle »



Comme précédemment, la chute d'eau située au droit de l'ancienne roue a disparu.



Un débit minimum dans le cours du bief**** a été maintenu pour permettre notamment aux utilisateurs de l'eau (arrosage de jardins principalement) de conserver cet usage.

Les berges ont été adoucies, par l'apport de terre et de cailloux et le lit rétréci, pour faciliter l'accès au ruisseau et un écoulement rapide des eaux.

^{***} le bief est le canal d'amené d'eau en direction du moulin. Il permettait, dans le cas présent, d'alimenter l'usine de Fausset dans le but de faire tourner les roues/meules.



Les arbres situés trop près des constructions bâties ont été coupés et dessouchés.

La parcelle a ensuite été ensemencée avec un mélange de fétuques/ray gras pour ne pas laisser la terre s'éroder sous l'effet des précipitations et des crues d'hiver.



En amont de l'ancienne chute d'eau, le lit avait été creusé.. Les berges étaient hautes et verticales. Comme sur le bief, les pentes des berges ont été adoucies et le lit rétréci. Cet aménagement permet d'augmenter le niveau d'eau pendant l'été tout en consolidant les berges. Les anciennes protections en tôles ont pu être enlevées puisque désormais, les berges ne s'effondrent plus.

Les riverains peuvent maintenant descendre facilement dans le cours d'eau.